



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE

POLICE NEUCHÂTELOISE

Communiqué de Presse

La police neuchâteloise communique

Cérémonie d'assermentation et de promotions à l'aube d'une nouvelle ère à la police neuchâteloise

Cette année, la cérémonie d'assermentation et de promotion de la police neuchâteloise aura été particulière puisqu'elle a vu la remise de la direction de la police par le Conseiller d'État Alain Ribaux au nouveau commandant, le colonel Sami Hafsi.

Comme de coutume, la cérémonie a débuté mercredi 13 décembre par le traditionnel défilé au départ de la cour du Château de Neuchâtel. Le cortège s'est ensuite déplacé jusqu'au Temple du Bas afin de poursuivre la suite des célébrations.

Cette cérémonie extraordinaire pour la police neuchâteloise a marqué la passation de commandement, par le Conseiller d'État Alain Ribaux, entre le commandant actuel, Pascal Lüthi, et son successeur, le colonel Sami Hafsi.

En effet, de par sa nomination en tant que directeur de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF), Pascal Lüthi quitte son poste de commandant après 11 années à la tête de la police neuchâteloise. Âgé de 55 ans, Pascal Lüthi était entré au sein de l'État de Neuchâtel en février 2007 en qualité d'adjoint au commandant, puis comme commandant dès 2011.

À la suite de l'annonce du départ du commandant Pascal Lüthi, c'est le colonel Sami Hafsi qui a été nommé comme nouveau commandant de la police neuchâteloise. Il entrera en fonction dès janvier 2024. Ce dernier possède une riche expérience professionnelle. Il est depuis le mois d'octobre 2017 chef de la Police judiciaire neuchâteloise et a été auparavant inspecteur scientifique puis chef du service forensique de la PONE.

La cérémonie s'est poursuivie par l'assermentation des aspirants.es. À l'issue de leur année de formation au centre interrégional de formation de police (CIFPOL) à Colombier, ce sont 19 nouveaux·elles gendarmes neuchâtelois·es et 8 collaborateurs·trices de la police neuchâteloise qui ont prêté serment. 14 policiers·ères en formation ont reçu une médaille de la police neuchâteloise pour marquer la réussite de leur brevet fédéral de policiers·ères. Enfin, ce sont 40 promus·es qui ont été nommés et félicités par le Conseiller d'État Alain Ribaux.

Contact

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, <u>police.presse@ne.ch</u>, tél. 032 889 90 00

Neuchâtel, le 14 décembre 2023